



L'été chez Stan, cirque de Gonès

Production et diffusion culturelles

Sur l'ensemble du territoire et vers le plus grand nombre de Meusiens, le Département s'efforce d'entretenir et de développer une présence culturelle conséquente, avec en particulier la culture artistique contemporaine.

Publié le 30 juin 2020

Une présence culturelle soutenue sur le territoire



L'accès à la culture est un droit fondamental offert à chacun.

A cet effet, le Département anime la construction d'une présence culturelle autour de 3 axes :

- > **Le contact à l'œuvre** : diffusion de spectacles, exposition, programmation saisonnière et événementielle, accueil d'artistes en création...
- > **La pratique artistique et culturelle** : ateliers, animations, projets notamment à l'école mais aussi en dehors et en direction de l'ensemble des publics...
- > **L'appropriation** de ressources et de connaissances culturelles

Par ailleurs, le département différencie son approche par l'identification de :

- > **Projets d'enjeux de niveau départemental** pour lesquels les partenariats se construisent prioritairement avec l'Etat et la Région Grand Est à partir de labels, d'agréments et de cahier des charges.
- > **Projets d'enjeux de niveau local** pour lesquels l'intervention départementale se fait en appui à un engagement des instances territoriales (Codecom, communes...).

L'action culturelle au niveau départemental

Le département de la Meuse renforce les ressources mises à disposition des acteurs de terrain par :

- > L'accompagnement au fonctionnement d'un ensemble d'acteurs culturels conventionnés
- > Des aides à l'investissement pour des équipements culturels

Il accompagne **la création artistique contemporaine** en participant au plan de financement (Fonctionnement/Investissement) de créations de spectacle vivant produites par des compagnies meusiennes.

L'accompagnement au niveau local

Le Département de la Meuse intervient pour accompagner des projets culturels d'enjeu de niveau local :

- > Soutien la diffusion d'une offre culturelle professionnelle
- > Accompagner l'organisation de saisons culturelles
- > Contribuer à des événementiels : festivals et concerts uniques
- > Soutenir les scènes et les centres d'art conventionnés
- > Aider à l'investissement concourant à la qualité de l'offre

De même, le Département accompagne **la création artistique contemporaine** et ainsi contribue à :

- > Soutenir l'accueil de résidences de création
- > Faciliter la présence de compagnies en résidence permanente sur un territoire.

VOS AIDES

CULTURE

Soutien à la diffusion culturelle

Pour qui ?

Collectivité, Association

Pour quoi ?

Accompagner la diffusion de la culture contemporaine en Meuse

CULTURE

Soutien à la création contemporaine

Pour qui ?

Collectivité, Association

Pour quoi ?

Promouvoir et accompagner la création contemporaine en Meuse

CULTURE

Soutien à l'investissement culturel

Pour qui ?

Association, Collectivité

Pour quoi ?

Développer l'investissement culturel en complément aux besoins de fonctionnement



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55